

Mise en ligne : 16 décembre 2016.
Dernière modification : 3 juin 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE ALGÉRIENNE DES CHAUX ET CIMENTS

Usine de Pointe-Pescade, Alger

Création de Paris-Maroc

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Paris-Maroc.pdf

Édouard CANDLOT, président

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Candlot-ciments.pdf

CONSTITUTION

(Cote de la Bourse et de la banque, 2 août 1913)

Compagnie Algérienne des Chaux et Ciments, au capital de 1.600.000 fr. divisé en 16.000 actions de 100 fr. — Siège social, à Paris, 137 boulevard Voltaire. — Conseil d'administration : MM. Éd. Candlot, R. Gompel, P. Gompel et R. Outin. — Statuts déposés chez M^e Maillard, notaire à Paris et extrait publié dans *Les Petites Affiches*, du 2 août 1913.

Poursuites contre les voleurs

(Le Journal général de l'Algérie, 15 juin 1916)

Le sous-brigadier des douanes Thévenon a surpris récemment, au lieu-dit « Four-à-Chaux », près la Pointe-Pescade, cinq charretiers qui venaient de s'approvisionner de vin dans des fûts qu'ils transportaient. Ces fûts, marqués B.J.A. 80, 85, 88, 96 et 99, provenaient de la Bridja et étaient amenés, pour exportation, à quai Alger, pour le compte de M. L. M., courtier en vins.

.....

Les chaux d'Algérie

(Le Sémaphore algérien, 7 avril 1917)

La Compagnie algérienne des chaux et ciments vient de porter son capital de 1.600.000 francs à 3.000.000 fr.

Syndicat du commerce
Réunion de la Commission du commerce et de l'industrie
Matériaux de construction
Chaux et ciments

(Le Journal général de l'Algérie, 19 avril 1917)

Les calcaires susceptibles de fabriquer les chaux et ciments ne font pas défaut en Algérie, et la création des usines de Rivet, de Bougie... et celle que l'on est en train de terminer à la Pointe-Pescade donneront encore des produits insuffisants pour l'exécution des travaux de première nécessité de la colonie.

Partie officielle
Syndicat commercial algérien
pour la défense et le développement du commerce et de l'industrie
(Le Journal général de l'Algérie, 2 août 1917)

XI^e groupe
(Entrepreneurs de travaux publics).

Réunion de la Délégation du XI^e groupe et des directeurs ou représentants des Sociétés de chaux et ciments de la Métropole et d'Algérie, sous la présidence de M J. Tarding, président du XI^e groupe.

Séance du 27 juillet 1917

Sont présents MM. Tarding, président ; Laurent, vice-président ; Bélicagui, Grégori, Gillibert, Nibelle, Avias, Bonnel, Vanoni, Léger.

Excusés : MM. Outin, Magne, Torelli, Blachette.

La séance est ouverte à cinq heures.

M. le président rend compte de la discussion qui a eu lieu à la dernière réunion du XI^e groupe, d'où il s'est dégagé un état d'esprit qui se modifiera certainement lorsque l'on aura entendu MM. les représentants des sociétés de chaux et ciments de la métropole et d'Algérie.

Au sujet de la Société des chaux et ciments d'Algérie, dont M. Outin est l'administrateur, M. le président fait connaître que ce dernier est venu s'excuser et excuser aussi M. Magne, le directeur, retenus tous les deux par des engagements antérieurs. Mais il lui a été dit par M. Outin qu'il manque à l'usine de la Pointe-Pescade encore quelques pièces secondaires que l'on compte recevoir incessamment et qui permettront de faire fonctionner l'usine au plus tard en septembre 1917.

Avec le matériel existant, la production sera de 60.000 tonnes par an.

.....

Compagnie algérienne des chaux et ciments
(Le Sémaphore algérien, 20 février 1919)

Cette société dont le capital est de 3 millions, va émettre 2.000 obligations 6 p. 100 nets, de 500 francs amortissables au pair ou par rachats en 25 ans, à partir de la dixième année, avec faculté de procéder à des amortissements anticipés à partir de 1924.

LES AFFRÉTEURS RÉUNIS

Exercice 1919
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1920)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Affreteurs_reunis.pdf

[Cession de la Compagnie algérienne des chaux et ciments]
Le conseil a cédé les intérêts qu'il avait dans la Compagnie algérienne des chaux et ciments.

[Alger : présentation de la presse à béton VBM par l'Omnium de la construction]
Pour combattre la crise du bâtiment

UN MATÉRIAU NOUVEAU
(*Le Journal général de l'Algérie*, 17 mars 1921)

.....
L'intérêt que présente ce matériau avait attiré à cette expérience les personnes les plus autorisées dans les questions du bâtiment, parmi lesquelles nous citerons : ... M. Hugon, directeur de la Compagnie algérienne des chaux et ciments de la Pointe-Pescade...

Dans le monde du commerce
ALGER (Ville)
Société d'électricité de Souk-Ahras
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Electricite_de_Souk-Arhas.pdf
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1921)

Les actionnaires de la Société d'électricité de Souk-Ahras sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 8 juillet, à 10 heures, au siège de la Compagnie algérienne des chaux et ciments, 9, rue Jules-Ferry.

(*Le Sémaphore algérien*, 31 août 1921)

La Compagnie algérienne des chaux et ciments, dont le siège est à Paris, 6, rue de Marignan [= Paris-Maroc], a fait apport de tout son actif mobilier et immobilier à la Société anonyme de Ciment Portland de l'Afrique du Nord* dont le siège est à Paris, 1, rue de Stockholm, la dite société précédemment dénommée Compagnie oranaise des chaux et ciments.

ÉCHOS
(*Le Journal général de l'Algérie*, 2 octobre 1921)

La Compagnie algérienne des chaux et ciments (Usine de la Pointe-Pescade) nous fait connaître que, par décision des assemblées générales des 15 juin et 20 juillet dernier, cette société a décidé la fusion avec sa filiale d'Oran, la Compagnie oranaise des chaux et ciments.

La raison sociale de la nouvelle firme est la suivante : « Ciments Portland de l'Afrique du Nord », société anonyme au capital de 11.000.000 de francs.

La capacité de production de l'usine de Pointe-Pescade vient d'être considérablement augmentée par la mise en service, il y a quelques mois, d'un deuxième four rotatif. L'usine se trouve actuellement en mesure de répondre à toutes demandes de tonnages, quelle qu'en soit l'importance, et cela à des conditions de prix et de livraison particulièrement avantageuses pour des produits dont la réputation n'est plus à faire.

L'usine d'Arcole, près Oran, en voie l'installation, possédera un outillage aussi perfectionné que celui de l'usine de Pointe-Pescade. La société compte ouvrir cette exploitation dans le début du mois de février prochain.

Le siège administratif et commercial de la nouvelle société est : 9, rue Jules-Ferry, à Alger, où toute la correspondance et commandes doivent être adressées.

Compagnie algérienne des chaux et ciments
(*Le Journal des débats*, 26 avril 1928)

Remboursement anticipé des obligations 6 % de cette société, restant en circulation, à raison de 500 francs par titre, plus 7 fr. 50 pour intérêts courus.

L'opération aura lieu, à partir du 1^{er} mai 1928, aux guichets de la Société Générale.

À partir de la même date, ces obligations cesseront de figurer à la cote.

Suite :

1921 : fusion avec la Compagnie oranaise des chaux et ciments au sein des « Ciments Portland de l'Afrique du Nord »

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ciments_Portland_AFN_1920-1928.pdf